

# Notes documentaires

Juin 2002

## Comité consultatif canadien de la biotechnologie

Le Comité consultatif canadien de la biotechnologie (CCCB) est un organe créé en septembre 1999 et formé d'experts de l'extérieur du gouvernement. Son rôle est de fournir des conseils exhaustifs au gouvernement du Canada en ce qui a trait aux enjeux stratégiques actuels liés aux aspects éthique, social, réglementaire, économique, scientifique, environnemental et de santé de la biotechnologie. Le CCCB est également chargé de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des renseignements faciles à comprendre sur les questions de biotechnologie, et de donner aux Canadiens l'occasion de faire connaître leur opinion au sujet de questions sur lesquelles le CCCB offre des conseils au gouvernement.

Le CCCB rend compte au gouvernement par l'intermédiaire du Comité de coordination ministérielle de la biotechnologie (CCMB). Celui-ci est formé des ministres fédéraux de l'Industrie, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de la Santé, de l'Environnement, des Pêches et Océans, des Ressources naturelles, et du Commerce international.

### Membres

Le Dr Arnold Naimark, directeur du Centre for the Advancement of Medicine de l'université du Manitoba, préside ce comité formé de 20 membres. Ceux-ci servent à titre bénévole et sont des spécialistes de milieux divers tels que les sciences, les affaires, la nutrition, le droit, l'environnement, la philosophie, l'éthique et la défense du bien public.

### Activités

Le CCCB mène deux types d'activités : des activités générales et des projets spéciaux. Les activités générales sont de nature vaste et permanente et comprennent, par exemple, la surveillance des progrès de la biotechnologie à l'échelle nationale et internationale, la sensibilisation du public aux enjeux touchant la biotechnologie, le maintien d'une tribune où les citoyens peuvent dialoguer, et la participation à diverses activités d'extension. Les projets spéciaux, pour leur part, comportent des études en profondeur de sujets précis, en vue de formuler des conseils à l'intention du gouvernement. Ces conseils résultent de consultations auprès d'experts, de groupes intéressés et du grand public.

Chaque projet spécial se réalise sous la gouverne d'un comité de directeur composé de membres du CCCB. Les premiers projets ont vu le jour au début de 2001. Ils portaient sur la réglementation des aliments génétiquement modifiés et le brevetage des formes de vie supérieures. Lorsque le CCCB en arrive à la conclusion qu'un enjeu nouveau exige l'attention de l'État, il émet un mémoire consultatif sur la question, à l'intention du CCMB.

### Méthodologie de recherche

Dans le cadre de ses projets spéciaux, le CCCB procède en trois phases pour formuler ses conseils au CCMB.

**Phase 1** (Commentaires des experts) :

Utiliser les experts des domaines pertinents pour recueillir et analyser des renseignements sur divers aspects du sujet à l'étude afin de cerner et de clarifier les enjeux et les options.

**Phase II** (Consultations auprès des intéressés) :

Diffuser un document de consultation fondé sur les renseignements et l'analyse provenant de la phase I, ensuite effectuer des consultations auprès des intéressés en vue de recueillir l'opinion des Canadiens qui ont un lien avec le sujet à l'étude ou un intérêt marqué pour ce dernier. Au cours de cette phase, le CCCB veut valider les enjeux et les options, leurs incidences et les effets, et cerner les « valeurs » qui doivent entrer en ligne de compte dans la formulation des conseils. Cette phase se termine par la publication d'un rapport intérimaire contenant des recommandations provisoires.

**Phase III** (Consultations publiques) :

Demander l'opinion et les commentaires de tous les Canadiens intéressés sur le rapport intérimaire qui contient les recommandations provisoires. La phase III se termine par la diffusion du rapport final et des recommandations, qui tiennent compte de tout ce qui a été recueilli au cours de cette phase.

**Comment nous rejoindre**

Si vous avez des questions sur le CCCB, désirez obtenir un exemplaire de l'un de nos documents ou voulez des renseignements sur nos activités, consultez notre site web à l'adresse suivante : <http://cbac-cccb.ca>

Voici nos coordonnées :

Comité consultatif canadien de la biotechnologie  
240, rue Sparks  
5<sup>e</sup> étage, Tour Ouest, bureau 561 E  
Ottawa ON K1A 0H5

Téléphone: (613) 954-7059  
Sans frais: (866) 748-CCCB (748-2222)  
Télécopieur : (613) 946-2847